

Résolutions d'initiative ministérielle laissées au Feuilleton — (fin)

Finances, 33. — Musée national du Canada — le ministre du Nord canadien et des Ressources nationales, 444. — Pensions aux personnes qui ont occupé la charge de sénateur — le premier ministre, 332. — Office des aliments du bétail de l'Est du Canada — le ministre de l'Agriculture. (Au Feuilleton à la rubrique *Avis de motions émanant du Gouvernement*).

Résolutions d'initiative parlementaire:

- Convocation, par le gouvernement fédéral, d'une conférence des autorités fédérales, provinciales et municipales en vue de reviser les pouvoirs et la charge financière de chacune en matière d'instruction et de bien-être: avis de motion no 1 — M. Orlikow. L'avis est appelé une 1re fois et réservé, 76; mise en délibération de l'avis et interruption du débat à l'heure réglementaire, 104-105.
- Extension des pouvoirs de la Commission canadienne du blé afin d'accorder aux provinces de l'Est les avantages relatifs à la vente et au transport du blé et d'uniformiser le prix de celui-ci quant aux ventes intérieures et extérieures: avis de motion no 2 — M. Dumont. — Mise en délibération et interruption du débat à l'heure réglementaire, 76.
- Modification de la Loi sur les allocations familiales visant à ne pas priver de ses bénéficiaires un enfant temporairement absent du Canada pendant que ses parents fréquentent une institution d'éducation: avis de motion no 3 — M. Marcoux. L'avis est appelé une 1re fois et réservé, 134; mise en délibération de l'avis de motion, 142; amendement de M. Rinfret (prolongation du paiement des allocations familiales jusqu'à 21 ans à l'égard de tout enfant qui poursuit ses études) et interruption du débat à l'heure réglementaire, 142.
- Modification de la Loi électorale du Canada en vue de dresser une liste permanente des électeurs, sujette à une révision semestrielle, afin d'abréger le délai entre l'émission et le rapport des brefs d'élection: avis de motion no 4 — M. Stefanson. — Mise en délibération et interruption du débat à l'heure réglementaire, 134.
- Adoption d'une mesure législative prescrivant que l'O Canada, dans sa version française actuelle et dans une version anglaise choisie par le gouvernement, devienne l'hymne national distinctif du pays: avis de motion no 5 — M. Côté. — L'avis est appelé une 1re fois et réservé, 187; appelé une 2e fois, l'avis de motion est réservé jusqu'au retour du parrain, en mission parlementaire au Brésil, 197. — Mise en délibération, et interruption du débat à l'heure réglementaire, 228.
- Présentation d'une mesure législative visant à faciliter l'emploi dans les entreprises, affaires ou ouvrages fédéraux des personnes, de sexe masculin ou de sexe féminin, qui sont âgées de plus de 45 ans et qui, à cause de leur âge, éprouvent de la difficulté à obtenir un emploi convenable: avis de motion no 6 — M. Rouleau. — Mise en délibération, et interruption du débat à l'heure réglementaire, 187.
- Abolition du péage sur le pont Champlain, à Montréal, et adoption d'une politique uniforme concernant le péage sur les ponts construits au-dessus de voies navigables: avis de motion no 7 — M. Lessard (St-Henri); présenté en son nom, du consentement unanime, mise en délibération et interruption du débat à l'heure réglementaire, 268.
- Modification de la loi de 1930 sur le divorce en vue de comprendre la désertion durant une période de trois ans, la cruauté déterminée par la loi et la démence incurable parmi les raisons prévues pour accorder le divorce: avis de motion no 8 — M. Scott. Mise en délibération, et interruption du débat à l'heure réglementaire, 197.
- Mesure législative présentée par le gouvernement d'ici un an après que celui-ci aura convenu d'un modèle de drapeau national distinctif et approprié: avis de motion no 9 — M. Olson. — Avis appelé à deux reprises et réservé avec l'assentiment unanime, 277, 293; mise en délibération, et interruption du débat à l'heure réglementaire, 305.
- Présentation d'une mesure législative prescrivant la remise aux trésoreries provinciales de tous les impôts de corporations perçus des services d'utilité publique situés dans les provinces: avis de motion no 10 — M. Beaulé. — Mise en délibération, et interruption du débat à l'heure réglementaire, 277.
- Mesure législative prévoyant le paiement sur les revenus généraux du Canada de dépenses déterminées découlant d'émissions de radiodiffusion et de télévision et de voyages à l'intérieur d'un district électoral, de l'impression et de l'expédition de documents politiques, restreignant les dépenses supplémentaires subies par un candidat et exigeant un rapport relatif aux campagnes électorales: avis de motion no 11 — M. Lewis. — Avis appelé une 1re fois et réservé, 294; mise en délibération, et interruption du débat à l'heure réglementaire, 318.
- Mise en œuvre d'un vaste programme destiné à l'expansion économique des provinces canadiennes d'Atlantique, prévoyant la protection de l'embauche dans les industries de base du fer, du charbon et de l'acier, l'entreprise de constructions publiques d'importance en collaboration avec les gouvernements provinciaux, et l'établissement d'un ministère d'expansion atlantique